

*Le magazine de votre
communauté de communes
Ardèche des Sources et Volcans*

Tourisme :
« Une nouvelle identité pour
l'Office de Tourisme »

Dossier Agriculture :
« Vers un Projet Alimentaire
Territorial »

Environnement :
« Gestion des biodéchets »

Barnas - Burzet - Chirols - Fabras - Jaujac - Lalevade-d'Ardèche -
La Souche - Mayres - Meyras - Montpezat-sous-Bauzon - Péreyres -
Pont-de-Labeaume - Prades - Saint-Cirgues-de-Prades -
Saint-Pierre-de-Colombier - Thueys

SIGNATURE DU CONTRAT RÉGION

Vendredi 28 avril, Cédric d'IMPERIO, président de la communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans, Guy Laurent, maire de Mayres, et les élus du territoire, accueillaient le député et conseiller régional, Fabrice Brun et Anne Ventalon, Sénatrice de l'Ardèche.

Cette réunion, qui s'inscrit dans la politique d'aménagement du territoire de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, a été conclue par la signature du Contrat Région permettant de soutenir sept projets rayonnant sur le bassin Ardèche des Sources et Volcans. Il s'agit de la création de vestiaires et d'un club house au stade de Lalevade, d'une micro-crèche à Thueyts, d'un pumtrack à Lalevade d'Ardèche, de l'aménagement de la traversée du village à La Souche, de la revitalisation du centre-bourg (dont passerelle) à Mayres, de la réfection du clocher de l'église à Meyras et de la rénovation énergétique de l'école de Prades.

Au total, **une enveloppe globale de 518 000 euros** est contractualisée avec la Région pour financer ces sept projets au côtés des autres partenaires.

D'autres projets portés par les communes d'Ardèche des Sources et Volcans pourront bénéficier du Bonus Ruralité également à l'initiative de la Région.



En complément de ses dispositifs de droit commun sur la mobilité, l'économie locale, le sport ou la santé, la Région Auvergne-Rhône-Alpes réaffirme ainsi sa vocation de premier partenaire des territoires en s'appuyant sur les projets concrets portés par les communes sur la période 2023-2026.

VISITE DES SÉNATEURS À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Les sénateurs de l'Ardèche, Mme Anne VENTALON et M. Mathieu DARNAUD sont venus à la rencontre des élus au siège de la communauté de communes « Ardèche des sources et volcans » à Thueyts, répondant ainsi favorablement à l'invitation du Président de la Communauté de communes, Cédric D'IMPERIO.

Les 16 Maires étaient également présents à cette rencontre dont l'accueil a été fait par Pierre CHAPUIS, Maire de la commune.

Cédric D'IMPERIO a ensuite souligné le plaisir d'être présent avec tous ses collègues élus du territoire sur ce

format de réunion de travail et a remercié les sénateurs pour leur présence.

Lors de cette réunion de travail constructive, les sénateurs ont informé les élus et échangé sur les dossiers législatifs en cours et sur leur travail parlementaire.

Les Maires ont pu interroger les sénateurs et il a été question de la gestion des collectivités, du coût de l'énergie, des finances, de l'urbanisme, et de tous les dossiers d'actualité pour les territoires.

Ensuite, sénateurs et maires ont visité plusieurs équipements communautaires, notamment France Services à Thueyts, service porté par la communauté de communes très apprécié par la population pour l'accès aux droits, puis les nouveaux vestiaires et le stade de Lalevade-d'Ardèche, équipement sportif aux normes pour le niveau de football régional, ensuite le site économique de l'ancienne usine à Prades qui accueille notamment les entreprises ID SOLAIRE et SOPREG en plein développement.

Des rencontres riches et très intéressantes avec les acteurs économiques du territoire que les sénateurs et les Maires ont apprécié.

SOMMAIRE

AGENDA p.5

CULTURE p.6

TOURISME p.9

SPORT..... p.13

SANTÉ-SOCIAL p.16

FRANCE SERVICES p.18

PETITE ENFANCE - JEUNESSE p.20

PHOTOVOLTAÏQUE p.23

AGRICULTURE p.24

ENVIRONNEMENT p.28

FIBRE p.31

ÉCONOMIE p.32

BUDGET p.34

MOBILITÉS p.38

Bulletin d'information de la communauté de communes
Ardèche des Sources et Volcans N°6 - Été 2023
Siège : 12 rue Pouget-
Château de Blou 07330 Thueyts
04 75 89 01 48
cdc@ardechedessourcesetvolcans.com

Directeur de publication :
Cédric D'IMPERIO

Rédaction : Agents de la communauté de communes
Ardèche des Sources et Volcans

Conception et réalisation : Aurore Auzas

Crédits photos : Communauté de communes Ardèche des
Sources et Volcans, S.Bugnon, Format, Coralie Blanc,
Arthur Pouchet, Adobe Stock, André Salam, PNR des
Monts d'Ardèche

Impression : ACL Imprimerie
Tirage : 5000 exemplaires

Dépôt légal : Juin 2023
N°ISSN : I2609-5122

ÉDITO



J'ai le plaisir de vous présenter ce nouveau numéro du journal d'information communautaire.

Même si régulièrement nous communiquons aussi dans la presse locale et sur notre site internet

www.asv-cdc.fr ce bulletin est l'occasion de valoriser le dynamisme et l'attractivité touristique de notre beau territoire « Ardèche des Sources et Volcans ».

Sans dévoiler complètement le sommaire de ce bulletin, voici quelques exemples de sujets qui nous occupent au quotidien :

- l'agriculture, où notre communauté de communes est lauréat d'un Plan Alimentaire Territorial et a reçu le prix du ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, lors du dernier salon de l'agriculture à Paris,

- la culture, avec l'éducation artistique et culturelle et de nombreux projets associatifs soutenus, et pour la 1ère fois une vraie politique culturelle de territoire proposée avec signature d'une convention avec la DRAC, le Département 07 et la Région.,

- la santé et le social avec le soutien au logement des professionnels de santé (remplaçants ou stagiaires) et l'action sociale de « Coup de pouce » au quotidien vers les personnes en situation précaire ainsi que tous les services à la population que nous avons déployé (Espace France Service à Thueyts, conseiller numérique...),

- les mobilités : jamais le territoire ne s'était autant engagé vers cette compétence avec notamment le développement des voies douces et l'arrivée de la Via Ardèche à Prades-Lalevade l'année dernière,

- la petite enfance avec la construction programmée et financée de 2 micro-crèches neuves, à Jaujac et à Thueyts, d'une capacité de 12 places chacune, permettant ainsi l'augmentation sur notre territoire de 14 places d'accueil, passant de 32 actuellement (22 à la crèche de Lalevade et 10 à la micro-crèche de Thueyts) à 46 places en tout

Et bien d'autres choses encore dont je vous laisserai le soin de découvrir au fil de votre lecture.

Comme à chaque fois, ce bulletin est l'occasion de remercier tous les élus et les agents de la communauté de communes pour leur travail, pour leur sens prononcé du service public, pour le respect de l'intérêt général et en un mot pour leur motivation à faire avancer tous les jours notre si beau territoire de vie Ardèche des Sources et Volcans !

Bien amicalement à vous et à vos côtés au quotidien pour défendre notre territoire et notre qualité de vie,

Cédric D'IMPERIO,

Président de la communauté de communes

Ardèche des Sources et Volcans

Maire de Fabras

RÉNOFUTÉ

Le service public de la rénovation



Vous avez un projet de
**rénovation
énergétique?**

Nos conseillers, spécialistes de l'énergie,
vous informent et vous accompagnent gratuitement

Rénofuté Nord et Sud Ardèche
04 75 35 87 34
nord07@renofute.fr - sud07@renofute.fr

Rénofuté Centre Ardèche
04 84 79 11 23
centre07@renofute.fr

www.renofute.fr



Du 11 juin au 10 septembre EXPOSITION



«Grégoire Edouard. Les yeux de la tourbière» à Jaujac

Dans le cadre des Echappées du Partages des Eaux.
Dans la cour de la Maison du Parc à Jaujac (accès libre)

**BALADE FAMILIALE
et création land-art avec André Salam**

Samedi 24 juin de 10h à 13h

Balade dans la forêt de Bauzon le long du GR7 qui conduit à la tourbière de la Verrerie et créations éphémères avec les matériaux naturels trouvés sur place.
Venir avec des outils si possible. Recommandé à partir de 8 ans. Infos et inscriptions sur www.parc-monts-ardeche.fr



Samedi 24 juin de 14h à 16h BALADE FAMILIALE

«À la découverte de la tourbière de la Verrerie» à Burzet
avec le Conservatoire d'espaces naturels

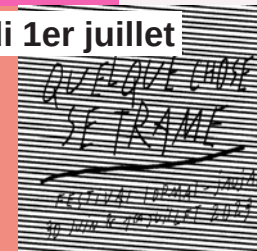
Recommandé à partir de 8 ans.
Infos et inscriptions sur www.parc-monts-ardeche.fr



FESTIVAL CHORÉGRAPHIQUE Vendredi 30 juin et Samedi 1er juillet

«Quelque chose se trame» avec Format Danse à Jaujac

Telle une météorite, une dixième édition dans la place ! Danse solaire & dancefloor lunaire, cartes blanches, DJ sets, surprises, librairie Books on the move, tables rondes, ateliers, bon boire et bon manger, etc.
Infos : festival@format-danse.com / 04 26 62 21 35 – 07 81 10 78 36



Du 9 au 15 octobre L'ARDÈCHE S'INVITE AU MENU



La 3ème édition de « L'Ardèche s'invite au menu » se déroulera pendant la semaine du Goût du 9 au 15 octobre 2023
Plus d'infos à venir.

**ÉVÉNEMENT
«Soirée jeunes» à Lalevade-d'Ardèche**

Samedi 21 octobre à 21h

Le service jeunesse de la communauté de communes organise une nouvelle soirée pour les jeunes de 14 à 18 ans ! Animé par EXTRA SONO, la soirée débutera à 21h.
Renseignements : 06 81 75 09 94



À LA UNE



**Forum Intercommunal des Associations
09 septembre 2023 de 10h à 17h
au gymnase intercommunal à Montpezat-sous-Bauzon**

Vous faites partie d'une association culturelle, sportive, à visée sociale etc. et vous souhaitez participer à ce forum pour faire connaître vos activités, pour rencontrer d'autres associations, mobiliser de nouveaux bénévoles ou pour proposer une animation ?

Manifestez- vous auprès de la communauté de communes au 04 75 89 01 48
ou par mail cdc@ardechedessourcesetvolcans.com

Éducation Artistique et Culturelle Saison 2022-2023

Depuis plusieurs années, la communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans mûrit une réflexion autour des enjeux culturels sur son territoire. Grâce aux nombreuses rencontres individuelles et collectives menées avec les acteurs culturels, sociaux, ou éducatifs du territoire, ainsi qu'au travail mené par les élus (formations, groupe de travail), le territoire a progressivement approfondi ses connaissances sur ses enjeux culturels propres. La communauté de communes a ainsi pu définir les orientations à poursuivre pour les années à venir, afin de guider les choix à opérer dans la construction et la mise en œuvre de ses actions.

En parallèle, le soutien et l'accompagnement des partenaires (État, Région, Département) ont permis au territoire d'expérimenter de nombreux projets, avec l'ambition de proposer aux habitants du territoire des parcours d'éducation artistique et culturelle toujours plus intéressants et qualitatifs.

Forte de ce cheminement, la communauté de communes s'est ainsi engagée dans une Convention Territoriale d'Éducation aux Arts et à la Culture (CTEAC) avec l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Ardèche et la Caisse d'Allocations Familiales jusqu'en 2025, afin de proposer pour la 1ère fois sur notre territoire une vraie politique culturelle.

©Coralie Blanc

Les projets de la saison 2022-2023

Pour cette saison 2022-2023, la communauté de communes a travaillé sur 6 projets différents :

- Sur la route des métamorphoses, avec Format et la cie ALS

La danseuse et chorégraphe Cécile Laloy entretient un dialogue poétique avec la nature. Le projet s'est déroulé entre les 3 communes de la Haute-vallée de l'Ardèche : Mayres, Barnas & Thueyts à travers différentes modalités : résidences, rencontres, interventions scolaires à Thueyts, présentations de spectacles.

- Il était une fois...l'école, avec La Nouvelle Manufacture

Ce projet se veut intergénérationnel en découvrant l'histoire de l'école, et notamment celle de Pont-de-Labeaume, grâce à une collecte de photos auprès des habitants. A partir de ces photos, les enfants de l'accueil périscolaire et l'artiste Antoine Abel ont réalisé une fresque qui a pris place sur les barrières de l'école.

- Ça me travaille !, avec l'oeuvrière

Le projet, qui s'est déroulé au sein du moulinage de Chirols, comporte trois volets autour de la thématique du rapport au travail, hier, aujourd'hui et demain : ateliers prise de son et avec les artisans présents au sein du moulinage en reconversion, programmation culturelle, et création d'une balade sonore à terme.

-Premier Pas, avec BaZalt et Madame Bleue

La danseuse et pédagogue Madame Bleu a proposé une formation à destination des professionnels de la petite enfance (crèche Les Mistoufflets, micro-crèche Les petits Troubadours, relais petite enfance) autour de l'éveil musical et corporel.

- Partages, avec le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche

En 2023, le parcours du Partage des Eaux accueille une nouvelle œuvre sur le site de la Verrerie (Burzet). L'occasion, à travers le projet Partages, de faire découvrir aux habitants du territoire, aux

scolaires de Burzet et Montpezat et aux collégiens le parcours artistique, la démarche de création de l'artiste Henrique Oliveira, ainsi que les spécificités du site de la Verrerie (tourbière, ancienne industrie verrière, ligne de partage des eaux).

- L'histoire dont nous sommes, avec le Collectif Torsion

Le collectif Torsion a proposé des ateliers d'écriture intergénérationnels ouverts à tous à la bibliothèque de Jaujac et au moulinage de Chirols, avec les enfants du centre de loisirs intercommunal et les résidents de l'EHPAD Rochemure à Jaujac. Le projet a permis d'explorer la notion des choix de vie, individuels et collectifs, et a abouti à la création d'une histoire sur le modèle des «livres dont vous êtes le héros» et à des lectures à l'occasion du salon du livre jeunesse et à l'EHPAD de Jaujac.

Les temps forts



SIGNATURE DE LA CONVENTION

Signature de la Convention le 17/11/2022 à Privas en présence du Président du département de l'Ardèche, Olivier Amrane, de son Vice-président en charge de la culture, Christian Féroussier, et du Président de la communauté de communes, Cédric D'Império.



RENCONTRE DE TERRITOIRE

Seconde rencontre de territoire le 02/02/2023 réunissant une cinquantaine d'acteurs culturels, sociaux, éducatifs et d'élus.

Mise en réseau des bibliothèques



Une formation-action a été organisée par la communauté de communes et la Médiathèque départementale d'Ardèche le 23/02/2023. Près de 40 élus et bibliothécaires ont été accompagnés par la formatrice Aurélie Bertrand pour partager les visions de chacun, découvrir les différentes facettes d'un réseau, prioriser les champs d'actions à investir et commencer à élaborer des scénarii de mise en réseau des bibliothèques.

Pourquoi ?

L'offre de lecture publique est en débat depuis plusieurs années. Actuellement, les services de la Médiathèque départementale et son accompagnement auprès des bibliothèques évoluent. Il semble ainsi que ce soit le bon moment pour aller plus loin dans la structuration d'un réseau de bibliothèques.

Un livret dédié

Un livret répertoriant les bibliothèques et médiathèques de notre territoire a été réalisé. Vous pouvez le retrouver en téléchargement sur notre site internet : www.asv-cdc.fr - rubrique « culture » ou en version papier au siège de la communauté de communes, à l'Office de Tourisme ou encore dans les mairies et bibliothèques de notre territoire.



Vous organisez un événement ? Consulter le guide des équipements, salles et lieux extérieurs pouvant accueillir des manifestations sur notre territoire disponible dans la rubrique culture de notre site internet www.asv-cdc.fr



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

L'obligation légale de débroussaillage, la ceinture de sécurité de votre habitation face aux feux de forêt et de végétation.

Avec le changement climatique, les feux de forêt et de végétation sont de plus en plus forts et intenses. Le débroussaillage des abords de son habitation est le meilleur moyen de se protéger, de protéger ses biens et la nature environnante, face à ce danger.



Le débroussaillage, qu'est-ce que c'est ?

Le débroussaillage, c'est réduire la masse de végétaux sur un terrain pour diminuer l'intensité des feux et réduire leur propagation. Il ne vise pas à la suppression totale de la végétation et ne s'assimile ni à une coupe rase, ni à un défrichement.

Dans certains territoires, le débroussaillage est une obligation. Celle-ci s'applique dans une zone de 50 mètres* autour de vos bâtiments ou de tout autre équipement.

Qui est concerné ?

L'obligation légale de débroussaillage s'applique dans les départements et communes particulièrement à risque face aux menaces de feux de forêt et de végétation. Pour savoir si vous êtes concerné, contactez votre commune, votre préfecture ou rendez-vous sur : feux-foret.gouv.fr

Dans ces communes, tous les propriétaires de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 mètres de bois, forêts, landes, maquis et garrigues sont concernés. La réalisation du débroussaillage peut nécessiter d'intervenir sur la propriété de votre voisin. Le maire est chargé du contrôle du respect de cette obligation. Les agents assermentés, notamment ceux de l'ONF (Office national des forêts), sont habilités à verbaliser.

Pourquoi est-ce obligatoire ?

Débroussailler les abords de votre habitation permet de :

- vous mettre en sécurité, vous et vos biens, face aux risques de feux de forêt et de végétation ;
- sécuriser l'accès et l'intervention des sapeurs-pompiers ;
- participer activement, à votre échelle, à la lutte contre les feux de forêt et de végétation ;
- protéger votre cadre de vie, la forêt et l'environnement.

Vous devez intervenir sur un terrain voisin pour respecter l'obligation légale de débroussaillage ?

Vos voisins ont l'obligation de vous autoriser l'accès à leur terrain. En cas de refus, les opérations de débroussaillage seront à leur charge.

* Cette distance peut être portée à 100 mètres par le maire ou par le préfet. Renseignez-vous auprès de votre mairie.

TOURISME, Une nouvelle identité pour l'Office de Tourisme

L'Office de Tourisme a lancé une nouvelle stratégie de communication dans le but de développer l'attractivité touristique. La création d'une nouvelle marque

« Sources & Volcans, terre de merveilles »

Plus évocatrice et plus facilement mémorisable avec un nouveau logo et une nouvelle charte graphique qui évoque le soleil, les volcans, l'eau pour illustrer notre environnement préservé, le rayonnement de notre destination avec ses éléments naturels.

Un plan d'actions ambitieux

Afin de renforcer le rayonnement de notre territoire et offrir aux visiteurs une expérience unique et inoubliable :

créations de nouveaux reportages vidéos et expérientiels, pour mettre en lumière nos richesses et inciter les visiteurs à venir découvrir notre destination.

Présence accrue sur les réseaux, nouveau partenariat avec radio Fréquence 7 pour annoncer nos principales manifestations communautaires. Podcast en partenariat avec l'ADT « Expérientiel et rencontres autour de La Via ferrata du Pont du diable à Thueys ». Parution dans le magazine Emergeillés par l'Ardèche printemps 2023 Le village de caractère de Meyras à l'honneur. Forum Destination Ardèche au Pouzin les 10 et 11 mars.



SOURCES & VOLCANS
TERRE DE MERVEILLES

Un nouveau site internet et une version mobile optimisée

Nous avons souhaité offrir aux visiteurs un outil plus moderne, plus attractif et plus intuitif avec une optimisation de la version mobile. L'aspect graphique et l'ergonomie vont améliorer l'expérience utilisateur, et le moteur de recherche des fiches partenaires a été simplifié.

Des contenus dédiés aux patrimoines vont offrir aux visiteurs une découverte plus immersive et plus complète avec un développement

de thématiques informatives et inspirantes pour attirer de nouveaux visiteurs.

Une mise en place d'outils de mesure de la satisfaction des visiteurs nous permettra également de mieux comprendre leurs attentes et améliorer en permanence notre offre touristique.

Toutes les infos pour vos weekends et temps de loisirs !

Notre nouveau site avec une



version mobile optimisée vous permet de consulter l'agenda pour ne rien rater des animations, télécharger l'Appli gratuite Rando Monts d'Ardèche pour la rando et aussi le VTT, les courses d'orientation pour une offre sportive toute l'année.

De nouvelles éditions en adéquation avec la nouvelle identité

« Aventures » : toutes les activités de notre secteur à partager en famille et entres amis pour vos week-ends ou vos temps de loisirs.

« Gourmandises » : toute l'offre gastronomique en Sources & Volcans : restaurants, producteurs, fêtes gourmandes, marchés... pour profiter des bonnes adresses gourmandes locales.

Nouveau !

« Créations » : le nouveau guide pour aller à la rencontre des artistes/artisans (arts graphiques, céramique, verre, bois, textile...), ouverture des ateliers et aussi stages et cours.



Une belle visibilité pour notre territoire



Les 24-25 et 26 mars, à l'initiative du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, l'Office de Tourisme Sources & Volcans présentait notre offre randonnée, VTT et trails au Salon du randonneur à Lyon avec les Offices de Tourisme Montagne d'Ardèche et Ardèche Buissonnière, une belle visibilité pour un salon international avec une bonne fréquentation.

Rando Monts d'Ardèche, Une application pour vos randonnées et activités de pleine nature

Le développement des activités de pleine nature est un enjeu important au sein du territoire. 250 km de sentiers sont balisés et les pratiques sont diverses et variées : randonnée, VTT, course d'orientation, escalade, via ferrata...

L'application **Rando Monts d'Ardèche** proposée par le Parc Naturel des Monts d'Ardèche et les Offices de Tourisme du territoire, est un outil de communication majeur. Elle permet de retranscrire l'ensemble des éléments disponibles pour la description des itinéraires, boucles ou encore des lieux de pratique. Cette application est gratuite et accessible via un smartphone, ou sur Internet avec un accès à une carte interactive (rendez-vous sur rando.sourcesvolcans.com).

Nouveauté, une chaîne Youtube



(Re)Découvrez notre territoire en vidéo depuis notre chaîne

«Sources et Volcans»





ZOOM SUR : « À LA DÉCOUVERTE DES HAUTEURS DE FABRAS »

Au cœur du territoire, vous trouverez une boucle partant du cœur du village de Fabras. Cet itinéraire facile et familial d'environ 7 km vous emmènera sur les hameaux du village. Vous pourrez également retrouver des éléments culturels au gré de la balade avec le Château du Pin et son jardin labellisé Jardin Remarquable, ou encore l'église romane du XII^e siècle St Pierre-aux-Liens.

Cette randonnée vient donc compléter les 16 boucles que vous pouvez retrouver au sein parcourir sur le territoire Ardèche des Sources et Volcans





Office de Tourisme Sources et Volcans
2, place du Bosquet - Neyrac les bains
07380 Meyras
04 75 36 46 26
tourisme@sourcesvolcans.com
www.sourcesvolcans.com

Piscine intercommunale, La 9ème saison a débuté



La piscine intercommunale a réouvert depuis le 8 avril 2023 pour sa neuvième saison

Situé au cœur du village de Pont-de-Labeaume, le bassin à vocation scolaire accueille chaque année les scolaires des 11 écoles de la communauté de communes. Chaque semaine, les élèves du cycle 2 peuvent se préparer au programme obligatoire de l'éducation nationale « **savoir nager** ». Un abri coulissant permet de garantir l'ouverture de la piscine quel que soit le temps. Les écoles sont accueillies à la piscine intercommunale de mai à juin puis au mois de septembre.

Les transports des scolaires sont pris en charge par la communauté de communes.

La venue des scolaires est organisée en lien avec le conseiller pédagogique de circonscription EPS. Des créneaux sont aussi réservés pour les 6èmes du collège de Montpezat-sous-Bauzon, qui ont besoin de valider le « savoir nager », commencé en primaire. Au-delà de sa vocation scolaire, cet équipement accueille le centre de loisirs de la communauté de communes (situé à Fabras) dès les vacances de printemps et durant les mois de juillet et août. Il est ouvert au public les mercredis et samedis après-midi hors période scolaire, puis du mercredi au samedi après-midi durant l'été (de 14h30 à 18h00).

Un planning d'activités animé par le maître-nageur sauveteur

diplômé est proposé durant les 6 mois d'ouverture : **Aquagym, Aquabike, Aquatraining.**

Familiale et de proximité, ce bassin offre un espace de loisirs idéal pour venir se rafraîchir en famille.

Sont accessibles gratuitement, des jeux d'eau pour jouer avec les enfants et des transats pour se prélasser au bord du bassin.

Petite nouveauté pour cette nouvelle saison, une ouverture en nocturne est proposée pour les couche-tard, tous les vendredis de 19h30 à 22h.

Plus d'infos : 09 71 49 17 79

	Tarifs Entrées :	Tarifs activités :
	Adulte (+16 ans) : 3€	Aquagym : 6€
	Enfant (+3 ans) : 2€	Aquabike : 9€
	Enfant (-3 ans) : Gratuit	Aquatraining : 9€

Nuit du sport, Un bilan plus que positif

Attendue par les petits et les grands, la « **NUIT DU SPORT** » a comptabilisé cette année 1200 participants, battant tous les records.

Avec plus d'une trentaine d'activités ludiques et sportives, il y en avait pour tous les goûts. Les nouveautés proposées cette année : immersion en eau froide, démonstration de Highline, randonnée ou encore Vélo à assistance électrique ont été un réel succès.

Que l'on soit expert ou simple curieux, jeune ou plus âgé, seul ou entre amis, il y a de la place pour tout le monde. Tout cela ne serait pas possible sans l'engagement des associations et des bénévoles aux côtés des services de la communauté de communes. Un événement preuve de la dynamique de notre beau territoire et de son identité sportive indéniable.

Cette année, l'événement a été couvert par Arthur Pouchet Photographie, jeune photographe de notre territoire.



La prochaine
Nuit du sport aura lieu le
SAMEDI 23 MARS 2024

Un nouvel équipement structurant pour le territoire !



Cédric D'IMPERIO, président de la communauté de communes « Ardèche des Sources et Volcans » a eu le plaisir d'inaugurer, en présence de M. Fabrice BRUN, Député de l'Ardèche et Conseiller régional AURA,

Mme Sandrine GENEST, 1ère Vice-Présidente du conseil départemental représentant le président Olivier AMRANE, excusé, M. Dominique FIALON, Maire de Lalevade-d'Ardèche, M. Patrick COUDENE, Président du SDE 07, M. Jean-François VALLET, Président du district Drôme-Ardèche de Football, Messieurs Jean-Paul PONTIER et Richard SOUCHON, Co-présidents de l'Union Sportive Porte des Hautes Cévennes (USPHC) football, de Bernadette ROCHE, conseillère départementale du canton et des maires et élus des 16 communes du territoire

Un nouvel équipement structurant sur notre communauté de communes :
les nouveaux vestiaires et le club house du stade intercommunal « Ardèche des Sources et Volcans » à Lalevade-d'Ardèche.

Gymnase Ardèche des Sources et Volcans



Le gymnase « Ardèche des Sources et Volcans » accueille chaque semaine les élèves du collège de Montpezat-sous-Bauzon mais également les élèves de primaires qui fréquentent les 11 écoles publiques et privées de nos 16 communes. Les écoles se rendent au gymnase pour des cycles de 6 semaines, ce qui représente une vingtaine de classes, soit environ 400 élèves

Pour faciliter l'accès au gymnase, la communauté de communes prend en charge les transports des scolaires.

En outre, la responsable du Relais Assistante Maternelles anime chaque mois un atelier de motricité, éveil corporel, à destination des enfants gardés par leurs assistantes maternelles.

En soirée, les associations locales occupent successivement les salles, en se partageant les créneaux du lundi au vendredi, de 17 h à 22h, pour pratiquer leurs différentes activités. Cela représente plus de 200 à 250 pratiquants par semaine. le week end, ces mêmes associations se retrouvent pour l'organisation de tournois et compétitions adultes et enfants. Des stages peuvent aussi être organisés durant l'été.

La communauté de communes organise également des événements phares tels que la « NUIT DU SPORT » ou encore le « FORUM INTERCOMMUNAL DES ASSOCIATIONS ».

Retour sur le forum des associations 2022 du territoire Ardèche des Sources et Volcans, qui s'est déroulé le 10 septembre dernier, au gymnase intercommunal à Montpezat-sous-Bauzon.

Pour la première édition, le forum a battu son plein. Plus de 70 associations et services ont présenté, tout au long de la journée, leurs projets et actions. Une mobilisation qui a dépassé nos attentes, preuve d'un territoire disposant d'un tissu associatif dynamique et varié. Cette journée de rencontre et de découverte a été ponctuée de démonstration, initiation, concerts... dans un esprit de partage et de bonne humeur.

Plus d'informations : 04 75 89 01 48 ou cdc@ardechedessourcesetvolcans.com

**La
2ème édition
aura lieu le
Samedi 09
septembre 2023
de 10h à 17h**



Santé, Faciliter l'installation de nouveaux médecins

Depuis octobre 2022, l'équipe de médecins généralistes exerçant à la maison de santé de Jaujac s'est étoffée par l'arrivée d'une nouvelle médecin. Ce sont donc trois médecins généralistes qui consultent du lundi au vendredi, armées d'un secrétariat et d'une assistante médicale qui les déchargent des tâches administratives et petits actes médicaux.

Afin de permettre cette nouvelle installation, la communauté de communes a réalisé des travaux d'aménagement en créant un nouveau cabinet médical au rez-de-chaussée, à l'emplacement de l'ancienne salle de réunion où se réunissent l'ensemble des professionnels de la santé exerçant dans ces locaux. Une nouvelle salle de réunion a été aménagée au 1er étage.

D'autre part, un logement libéré par son ancien locataire restera disponible dans ce même bâtiment afin de pouvoir le proposer aux stagiaires et internes en médecine ou autre profession médicale, afin de faciliter leur venue sur notre territoire.

« Pour rendre notre territoire encore plus attractif et faciliter l'accueil des internes et stagiaires sur notre secteur, nous les accompagnons et leur proposons une solution de logement de qualité »

Cet hébergement vient compléter l'offre proposée par le pôle médical de Meyras, qui met un gîte à disposition des professionnels de la santé en stage, internat ou remplacement. La communauté de communes participe à la location annuelle de ce logement qui peut accueillir jusqu'à 9 personnes et qui a été occupé par 12 professionnels durant l'année 2022, pour une durée allant d'une semaine à 4 mois (médecins généralistes, kinés, orthophoniste), moyennant une participation des occupants. Ces actions visent à valoriser notre territoire et séduire de futurs professionnels de la santé pour s'y installer professionnellement.



Action sociale, Coup de pouce sur le territoire

Afin de maintenir un soutien aux personnes en situation de précarité alimentaire, une distribution alimentaire est organisée tout au long de l'année par le service « Coup de Pouce » de la communauté

de communes Ardèche des Sources et Volcans avec l'aide de nombreux bénévoles, pour la préparation des colis et l'accueil des bénéficiaires. Des partenariats ont été noués avec la banque alimentaire Drôme-Ardèche où les équipes se rendent tous les 15 jours afin de récupérer les produits secs et frais à distribuer chaque semaine, et avec Intermarché (Lalevade-d'Ardèche)

pour permettre de compléter ces distributions. Aujourd'hui se sont environ 200 bénéficiaires qui sont pris en charge par le service Coup de Pouce.

Pour la deuxième année consécutive, Coup de pouce lance sa campagne « **surplus de jardin** ». En 2022, cette collecte représentait près de 260 kilos de fruits et de légumes frais. Noix et kakis de Montpezat-sous-Bauzon, courges de Prades ou encore pomme de terre de Meyras, toutes ces denrées de saison sont venues compléter les colis des bénéficiaires pour leur plus grand bonheur. En cette période où les potagers reprennent du service, n'hésitez pas à partager vos plants qui seront repiqués dans le jardin de Coup de Pouce ou donnés aux bénéficiaires qui en prendront soin.

Comment bénéficier de l'aide,

Pour obtenir une aide alimentaire de Coup de Pouce, vous pouvez prendre contact avec l'assistance sociale de votre secteur (permanences sur les communes) qui déterminera avec vous de la fréquence et de la durée de l'aide.

L'assistante sociale communiquera à l'équipe de Coup de Pouce votre demande qui vous recontactera rapidement.

En cas d'urgence, Coup de pouce vous délivrera un colis en attendant que vous obteniez un rendez-vous avec l'assistante sociale.



Assistante sociale
CMS de Vals les Bains
Du lundi au vendredi
De 8h30 à 12h et
de 13h30 à 17h
Tél : 04 75 87 83 00
Coup de pouce
Tél : 06 02 10 69 70
coupdepouce@asv-cdc.fr

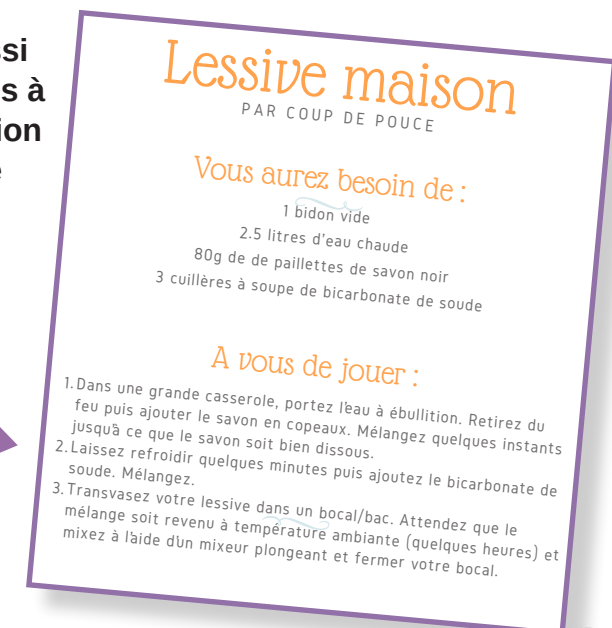
Pas de petites économies !



En novembre dernier, à l'initiative d'une bénéficiaire, l'équipe de coup de pouce a organisé un **atelier de fabrication de lessive maison**.

Une dizaine de personnes ont participé à cet atelier et elles sont nombreuses à être reparties avec leur bidon rempli.

Vous aussi initiez-vous à la fabrication de votre lessive maison.



PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS



« Un service proche de vous au quotidien »

Santé, famille, retraite, logement, fiscalité... France Service est le modèle d'accès aux services publics pour les Français.

L'objectif est de permettre à tous les citoyens d'accéder aux services publics en un seul endroit. Deux animatrices spécialement formées sont chargées de faciliter vos démarches administratives, vous accompagnent dans l'utilisation des services en ligne et vous mettent en relation avec un conseiller si besoin.

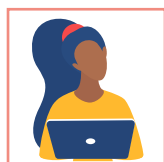
L'inclusion du numérique est au cœur de notre activité, quelque soit vos compétences en informatique, les conseillères sont disponibles pour vous guider et vous soutenir dans vos démarches.

France services Ardèche des Sources et Volcans vous donne la possibilité d'avoir accès à du matériel informatique et un point d'accès wifi gratuit.

France services Ardèche des Sources et Volcans : Chiffres 2022



↓
2824
demandes
traitées



↓
12
demandes
par jour



↓
97.5%
taux de
satisfaction
des
usagers



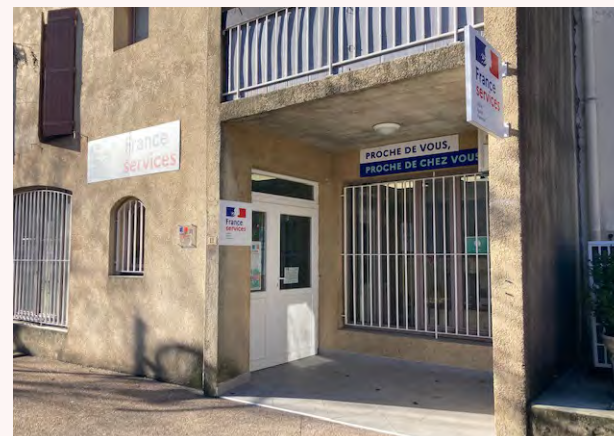
↓
27%
des
demandes
concernent
un dossier
de retraite



AIDANT CONNECT

L'équipe de France services est nouvellement habilitée «Aidant Connect». Cela permet de réaliser des démarches administratives en ligne de manière légale et sécurisée à la place d'une personne ne parvenant pas à les faire seule.

Des travaux d'amélioration



En 2022, des travaux d'amélioration ont été réalisés dans les locaux de France services situé au : 11, rue Pouget sur la commune de Thueyts. L'objectif étant d'améliorer l'acoustique et par là même la confidentialité des espaces de rendez-vous. Un faux plafond a été installé dans l'intégralité des bureaux et une cloison installée, garantissant le secret des échanges avec les usagers.

Par ailleurs, dans le cadre de la campagne de communication mis en place par l'état, France Services a bénéficié de nouveaux éléments de signalétique permettant une meilleure visibilité des locaux.

Les membres du bureau communautaire ont pu découvrir les nouvelles installations réalisées en termes d'agencement et de mobilier.



**Horaires d'ouverture au public : sur rendez-vous uniquement
du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et 13h00 à 16h30**

Adresse : 11 rue Pouget 07330 THUEYTS

Tél : 04 75 39 75 33

Courriel : thueyts@france-services.gouv.fr



Cédric D'IMPERIO, président de la communauté de communes, Karine ROBERT, Vice-présidente déléguée à l'action sociale et à France services et Pierre CHAPUIS, Vice-président et maire de Thueyts ont eu le plaisir de recevoir Monsieur le Sous-Préfet, Patrick LEVERINO

PETITE ENFANCE, Un nouveau local pour le Relais Petit Enfance

Le Relais Petite Enfance (RPE) est la porte d'entrée pour les familles à la recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant.

Dans l'idée de se rapprocher des habitants, le RPE itinérant organise les temps collectifs sur cinq communes du territoire : Jaujac, Lalevade d'Ardèche, Meyras, Montpezat sous Bauzon et Thueyts.

Les assistantes maternelles sont invitées à participer à des temps d'éveil et de socialisation avec les enfants qu'elles accueillent.

« De chenille à papillon »

Lors de la réunion de rentrée les assistantes maternelles ont été associées pour choisir un nom au relais qui s'appelle désormais le Relais « De chenilles à papillons ».

L'offre sur le territoire est variée : une crèche et une micro-crèche publiques, une maison d'assistantes maternelles (MAM), et 28 assistantes maternelles agréées à domiciles, ce qui représente 135 places.

De nouvelles structures pour répondre à une demande de plus en plus importante

C'est une bonne nouvelle pour les parents qui recherchent un moyen de garde pour leurs enfants : l'ouverture d'une nouvelle micro-crèche intercommunale de 12 places sur la commune de Jaujac est en projet pour la période 2024-2025. Ce projet résulte des avis exprimés sur le manque de place à la crèche les Mistoufflets non seulement par les participants aux ateliers « Petite enfance »

Cependant, face à la demande grandissante de place en crèche et dans l'attente de la réalisation des nouveaux projets, le RPE a dû libérer les locaux qu'il occupait au sein de la crèche.

Les nouveaux locaux du Relais Petite Enfance disposent d'un bureau d'accueil, d'une salle de stockage pour le matériel destiné à l'itinérance et offre un accès direct à la salle thématique, utilisée chaque semaine pour les ateliers à destination des assistantes maternelles.

Retrouvez toutes les informations nécessaires sur le fonctionnement du RPE, les programmes des activités ou encore la listes des assistantes maternelles de notre territoire sur le site internet : www.asv-cdc.fr

Les nouveaux locaux sont situés au 5 place de la gare à Lalevade-d'Ardèche, Isabelle Laurent vous accueille du mardi au vendredi sur rendez-vous au 06 43 96 01 68

dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG) mais également par le personnel d'accueil et les élus.

Parallèlement à cela, la construction de nouveaux locaux pour la micro-crèche de Thueyts est en projet pour l'année 2024-2025 et permettra de passer de 10 à 12 places.

JEUNESSE



La communauté de communes s'engage auprès des jeunes

Formation, emploi, accompagnement, tout au long de l'année, le service jeunesse de la communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans s'engage auprès des jeunes en proposant diverses formations ou des missions de service civique.

Ces formations (BAFA, Babysitting,...) réalisées, soit en interne soit auprès d'un organisme extérieur au service, permettent aux jeunes de trouver plus facilement des petits boulots ou des emplois saisonniers.

Nos missions de service civique vous permettront de vous engager au service du bien commun, de donner de votre temps à la collectivité, de vivre une expérience de volontariat en milieu professionnel comme une étape de vie, utile pour vous, pour les services d'accueil et pour le territoire.

Dès le mois d'octobre, trois missions de service civique seront à pourvoir dans les domaines de l'environnement, la jeunesse et la solidarité.

Plus de renseignements auprès de Olivia au 06 81 75 09 94

Une soirée organisée pour et par les jeunes



Chaque année, les jeunes qui suivent la formation BAFA avec le service jeunesse, organisent la soirée jeunes.

Les jeunes DJ d'Extra Sono déposeront leurs enceintes à la salle des fêtes de Lalevade-d'Ardèche le samedi 21 octobre 2023 de 21h à 1h du matin.

Ouverte aux jeunes âgés de 14 à 18 ans, cette soirée sans alcool et gratuite, est entièrement planifiée par les bénévoles avec l'appui discret de l'équipe du service jeunesse et la présence rassurante de deux vigiles.

Un vrai moment de fête et de partage.



Mission Locale, Une seule adresse pour tous les projets des jeunes

La mission locale organise des permanences sur les communes de Thueyts et de Montpezat-sous-Bauzon. C'est l'occasion pour les jeunes âgés de 16 à 25 ans, non scolarisés, de faire le point sur leur situation. Chaque jeune accueilli bénéficie d'un suivi personnalisé. La conseillère les oriente dans la recherche d'emploi et de formation, les accompagne sur les questions de santé ou de mobilité par exemple. **Contact : 04 75 89 20 00** (uniquement sur rendez-vous)



11/17 ans

Séjours
Vac'ado
2023

Tu souhaites
partir
en vacances alors ...

→ **Espagne**
du 10 au 15 Juillet 2023

Hébergement sous tente au camping

Au programme: Visite de Barcelone, de ses quartiers, parc Güell, fontaine de Montjuic, journée à PortAventura, journée à la plage, baignade...

→ **Sainte-Enimie (48)**
du 07 au 11 Août 2023

Hébergement sous marabouts

Au programme: visite du village, Canoë-Kayak, veillées, Marché nocturne, tournois sportifs, randonnée, Course d'Orientation, escalade....

Renseigne toi auprès d'Olivia et de Yohan
Tel:04.75.89.01.48 ou 06.81.75.09.94

f @Olivia Durand Pro

service.jeunesse@ardechedessourcesetvolcans.com



Après avoir mis en service les 7 premières installations photovoltaïques totalisant une puissance de 515 Kilowatt-crête (KWc) sur des bâtiments communautaires, la communauté de communes achève la construction d'une nouvelle centrale photovoltaïque de 193.6 KWc sur les locaux économiques à Prades.

En ajoutant la mise en service prochaine de l'installation solaire des nouveaux vestiaires du stade de Lalevade d'Ardèche, la communauté de communes aura équipé une puissance totale de 742.13 KWc, soit 4001 M² de surface de toiture couverte par des panneaux solaires.

Depuis 2019, la communauté de communes a investi 1 million d'euros dans le photovoltaïque et a bénéficié au démarrage d'aides importantes de l'état et de la région (environ 50% de subventions), la vente d'électricité en 2022 s'est élevée à 67 520.00 € et

sera d'environ 90 000.00 € par an à l'issue de toutes les mises en service.

Ainsi dans un contexte particulièrement tendu sur l'énergie, la production d'électricité couvre les besoins en électricité de près de 340 logements hors chauffage et eau chaude sanitaire.

La communauté de communes réduit ses émissions annuelles de gaz à effet de serre de près de 75 tonnes de CO₂

Le budget primitif 2023 « Energie photovoltaïque » a été voté à l'unanimité, il s'équilibre à 134 937.90 € en dépenses et recettes de fonctionnement et à 684 964 € en dépenses et recettes d'investissement. L'objectif étant de réinvestir dans de nouveaux projets en autoconsommation par exemple sur les deux futures micro crèches de Thueyts et Jaujac en 2023-2024.

LIEU	COMMUNE	SURFACE PANNEAUX EN M ²	PUISSANCE EN KWc	DATE DE MISE EN SERVICE
SATEX 1	PRADES	615	99.41	07/10/2019
GYMNASE	MONTPEZAT SOUS BAUZON	550	99.40	07/10/2019
BOULODROME	FABRAS	613	95.40	08/10/2019
LOGEMENTS	ST-PIERRE-DE- COLOMBIER	402	79.79	08/10/2019
VESTIAIRE STADE	THUEYTS	43	8.50	20/05/2021
GYMNASE	MONTPEZAT SOUS BAUZON	173	33.60	10/06/2021
SATEX 2	PRADES	508	99.63	21/09/2021
VESTIAIRE STADE	LALEVADE D'ARDECHE	167	32.80	EN ATTENTE
SATEX 3	PRADES	930	193.60	EN ATTENTE
TOTAL		4001	742.13	

AGRICULTURE, Vers un Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Conjointement à la finalisation du PLUi, inscrivant la préservation et la reconquête du foncier agricole au cœur de son projet d'aménagement et de développement durables, la communauté de communes (CDC) a engagé, depuis 2021, plusieurs actions en faveur du développement de l'agriculture sur son territoire et de la sensibilisation à une alimentation durable.

Dans ce cadre, un Comité Local d'Installation (CLI) agricole a été mis en place, réunissant des représentants élus de chaque commune et des syndicats professionnels agricoles, afin d'échanger sur les exploitations agricoles en activité ou en consolidation, celles en cessation ou ayant commencé leur transmission et les projets de candidats à l'installation.

Aussi, à titre d'exemple, ont été menés :

- une réflexion sur la mutualisation d'ateliers de transformation, concernant notamment la châtaigne et les petits fruits,
- une étude sur l'impact du changement climatique sur les productions emblématiques du territoire,
- des ateliers sur l'alimentation pour le jeune public dans les écoles et au centre aéré,
- deux éditions de « L'Ardèche s'invite au Menu » promouvant les produits du territoire en restauration collective...

En parallèle, sur le volet action sociale, la CDC porte l'opération « Coup de Pouce » depuis décembre 2020, organisant la distribution d'aide alimentaire auprès des habitants bénéficiaires sur le territoire. Dans ce cadre, plusieurs actions en faveur de l'alimentation solidaire sont également en développement, telles que des jardins partagés ou un frigo solidaire.

Afin de mettre en lien les différents acteurs et en cohérence les actions développées autour de l'agriculture et l'alimentation, la communauté de communes a préparé courant 2022 un Projet Alimentaire Territorial (PAT).

Un atelier de concertation sur l'avenir de l'alimentation

Animé par les bureaux d'études Terralim et Tero ainsi que le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, une première journée de travail a été organisée par la communauté de communes à l'automne 2022 pour associer une diversité de contributions à la définition des grandes lignes de la future politique alimentaire territoriale.



Cet atelier a réuni plus d'une quarantaine d'acteurs clés de tous les maillons du système alimentaire du territoire, de la fourche à l'assiette : agriculteurs, entreprises, chercheurs, associations, structures d'aide alimentaire, acteurs institutionnels...

Il s'est inscrit dans une démarche de transition alimentaire, au regard des urgences environnementales, sanitaires et sociales.

Les acteurs ont partagé leurs connaissances sur notre système alimentaire, élaboré un diagnostic, et se sont pris à imaginer l'alimentation souhaitée pour 2050 dans le territoire.

Ont émergé des scénarii sur les « futurs » alimentaires désirables qui sont venus largement irriguer la candidature à un PAT.

La communauté de communes a déposé en janvier 2023 un dossier de candidature à l'appel à projets PAT 2022-2023 du programme national pour l'alimentation. La candidature du territoire figure parmi les 35 territoires lauréats nationaux sur 138 dossiers déposés pour cette nouvelle édition.

Cédric D'Império, Président de la communauté de communes, Marion Houetz, Vice-Présidente en charge de l'agriculture, et Karine Robert, Vice-Présidente en charge du tourisme et de l'action sociale, se sont rendus au Salon de l'agriculture à Paris, jeudi 2 mars, pour présenter le projet sur le stand du ministère de

l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Le prix leur a été remis par le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Marc Fesneau et en présence d'Agnès Firmin Le Bodo, ministre déléguée chargée de l'organisation territoriale et des professions de santé.



#DOSSIER

Quelle alimentation pour demain ?



La journée a été introduite par Cédric D'Império, Président de la communauté de communes et Dominique Allix, Président du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche.

LE DOSSIER PAT LAURÉAT !

« La transition alimentaire en Ardèche des Sources et Volcans, ça coule de source ! »

Attribution d'une aide de l'État

Une aide de l'Etat de 100.000€ est allouée au territoire pour soutenir, ces trois prochaines années, l'émergence du PAT.

Ardèche des Sources et Volcans est un territoire rural et touristique bénéficiant d'une réelle identité alimentaire, et sur lequel sont développés de longue date les pratiques agricoles vertueuses et les circuits courts. Mais les difficultés actuelles (disparition des exploitations, manque d'eau, taux de pauvreté important, etc.) posent un défi : comment enclencher une transition alimentaire qui ne laisse personne de côté ?

Le dossier porté par la communauté de communes, cherche à mettre en cohérence les coopérations existantes et à construire avec les acteurs locaux et les territoires voisins pour questionner et consolider les actions en cours et la dynamique enclenchée.

Des actions déjà engagées



Parmi les actions présentées dans le cadre du PAT, certaines sont d'ores et déjà engagées cette année, par exemple :

- une étude de remobilisation du foncier sur le secteur irrigable de la plaine des plots de Meyras pour favoriser l'installation d'agriculteurs,
- la participation de restaurants, d'EHPAD, d'écoles, à la Semaine l'Ardèche s'invite au Menu pour promouvoir les produits du territoire du 9 au 15 octobre 2023.
- des ateliers de sensibilisations à l'alimentation et à l'agriculture responsables et durables à destination de divers publics,
- un diagnostic sur la précarité alimentaire pour confirmer les projets envisagés, en matière d'accessibilité pour tous à une alimentation quantitative et qualitative.



Il est systémique, et repose sur 4 piliers :

- remobiliser le foncier agricole et favoriser l'installation d'agriculteurs ;
- assurer la résilience économique, climatique et environnementale du système alimentaire territorial ;
- sensibiliser les citoyens et leur garantir les conditions d'une alimentation saine, de qualité et accessible à tous ;
- mobiliser les acteurs en construisant une gouvernance territoriale partagée et pérenne.



Paris, Présentation du dossier PAT au Salon de l'Agriculture en mars 2023 par Cédric D'Império et Marion Houetz

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Dans le cadre de l'action de lutte contre le frelon asiatique, soutenue par la communauté de communes depuis l'automne 2021 avec l'appui du GDSA et de la plateforme **lefrelon.com**, un groupe de travail réunissant des élus et personnes volontaires a été organisé en début d'année. En complément de la prise en charge de la destruction des nids, la CDC a proposé aux communes volontaires d'encourager la mise en place de pièges pour capturer les reines au printemps.

« Un retour d'expérience concluant ! »



Une élue de Prunet a rapporté l'expérience de leur commune et du Val de Ligne : les résultats ont été très concluants en 2021 sur la commune de Prunet, et plus variés en 2022 selon les communes et le type de piège déployé.

Philippe Péreyron, référent du GDSA, a également fait part de ses recommandations pour la mise en œuvre d'une lutte efficace contre le frelon asiatique, en veillant à ne pas porter atteinte aux autres espèces dont le rôle est essentiel pour leur fonction écologique et l'équilibre de la biodiversité. Les pièges créés doivent ainsi respecter certaines règles (taille des trous, recette de l'appât, ...) afin de ne pas capturer les abeilles, guêpes ou encore les frelons européens (principaux prédateurs des frelons asiatiques).

Participez à la lutte collective contre le frelon asiatique

La Communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans prend en charge la destruction des nids de frelons asiatiques sur l'ensemble de son territoire, en collaboration avec le GDSA de l'Ardèche



Une expérimentation lancée au printemps

L'objectif a été d'expérimenter ce printemps un protocole de piégeage des fondatrices pour limiter le nombre de nids de frelons asiatiques sur le territoire, présentant un risque important pour la population, pour la survie des abeilles et pour la pollinisation en général. Pour chaque reine capturée, c'est un nid de frelons asiatiques constitué en moins ! La CDC a coordonné l'action, en proposant des outils de communication et une méthode type sur laquelle s'appuyer, et les communes volontaires ont organisé localement le piégeage avec les habitants volontaires. Dès le premier mois ce sont plus de 700 reines frelons asiatiques qui ont été capturées. Une réunion de bilan sera organisée dans l'été pour partager les résultats du piégeage entre les différentes communes, les réussites et les difficultés, afin d'évaluer l'intérêt de l'action.



Piège installé sur la commune de Jaujac

ENVIRONNEMENT, Mettre en place la valorisation et le tri des biodéchets

Que dit la loi ?

À partir du 1er janvier 2024, les collectivités locales sont tenues de mettre à la disposition des citoyens des solutions de tri à la source des biodéchets afin de les recycler. Plusieurs options existent : la collecte sélective ou la gestion de proximité (compostage domestique

individuel, compostage collectif, broyage et paillage des déchets verts...).

Concrètement, à compter du 01 janvier 2024, à l'instar du verre ou du papier, les biodéchets ne devront plus faire partie de nos poubelles.

Les Biodéchets, c'est quoi ?

Le code de l'environnement définit les biodéchets comme :

« Déchets biodégradables non dangereux de jardin ou de parc, déchets alimentaires ou de cuisine provenant des habitations, des bureaux, des restaurants, des grossistes, des cantines, des établissements de restauration ou de vente au détail, et déchets similaires provenant d'installations de transformation des aliments ».

Les biodéchets correspondent donc aux déchets organiques d'origine naturelle végétale ou animale. Il s'agit principalement de déchets alimentaires (restes comme les peaux de légumes, les filtres à café, dosettes, ...)

En raison de la capacité des déchets organiques à « pourrir », on les appelle aussi dégradables ou fermentescibles.

Pour cela, il est urgent de les séparer à leur source pour assurer leur retour au sol sous forme d'additifs organiques de haute qualité.

Les biodéchets représentent encore un tiers du contenu de la poubelle résiduelle, c'est-à-dire un tiers des déchets qui ne sont pas triés par les ménages.

C'est donc une part non négligeable qu'il faut maintenant détourner de nos poubelles en adoptant de nouvelles pratiques.

Comment agir ?

Certains de ces déchets peuvent être évités en premier lieu, par exemple en agissant contre le gaspillage alimentaire.

Le reste de ces déchets peut et doit être recyclé de manière ciblée pour assurer une qualité de traitement adéquate.

La première solution pour le tri à la source est de développer le compostage local.

Dans le compostage domestique, les déchets alimentaires (pelures de fruits et légumes, coquilles d'œufs, etc.) et les restes de nourriture (graines, os, peaux, etc.) sont mis dans le composteur.

« Un tri qui s'articule autour de plusieurs solutions »

Le tri à la source généralisé doit s'articuler autour de plusieurs solutions avec pour objectif commun de fournir à tous les utilisateurs une solution de séparation des biodéchets à la source. Ces solutions peuvent être, de manière complémentaire, le déploiement de la gestion de proximité des biodéchets, par le développement du compostage domestique (déploiement de composteurs individuels) ou du compostage partagé (déploiement de composteurs de pieds d'immeuble, de quartiers, ou encore en établissement). Après tri à la source, les biodéchets peuvent être intégralement valorisés par compostage permettant de restituer la matière organique au sol.

LES BIODÉCHETS SUR NOTRE TERRITOIRE

Les déchets verts ont déjà aujourd'hui une destination sur notre territoire, à savoir nos plateformes pour déchets verts de Prades, Fabras, Thueyts et Montpezat-sous-Bauzon. En ce qui concerne les déchets alimentaires, un composteur commun sera mis en place dans chaque commune.

HORAIRES DES PLATEFORMES :

Plateforme de Fabras :
Mercredi et samedi, de 14h à 16h30

Plateforme de Thueyts
Lundi et jeudi, de 14h à 16h30
Samedi, de 9h30 à 12h

Plateforme de Prades
Mardi et vendredi, de 9h30 à 12h

Plateforme de Montpezat-sous-Bauzon
Mercredi, de 15h à 17h (Toute l'année)
Vendredi, de 14h à 16h (Du 1er avril 2022 au 30 septembre 2022)

Plus d'infos sur www.asv-cdc.fr



Déchets de cuisine : épluchures de légumes et fruits, marc de café et filtres, sachets de thé, pain rassis, restes de repas, fleurs fanées, essuie-tout, ...

Déchets de jardin : feuilles, tontes, légumes, petites tailles, fleurs et plantes fanées, mauvaises herbes, écorces, ...

3 Conseils pour un bon compost



- 1 Diversifiez la matière : mélangez les déchets verts et bruns, secs et humide, fins et grossiers.
- 2 Aérez le compost : brassez votre compost pour l'oxygéner et éviter les mauvaises odeurs.
- 3 Humidifiez le compost : votre compost ne doit pas être trop sec sous peine que les petites bêtes ne fassent pas correctement leur travail. Donc pensez à mettre un peu d'eau si besoin, mais attention à ce qu'il ne soit pas gorgé d'eau ce qui pourrait être néfaste pour la décomposition.
Certains déchets mis en grande quantité peuvent générer des nuisances : os, viande, poisson, fromage ; à chacun de voir s'il les intègre ou non au compost ; leur compostage ne pose pas de problème s'ils sont en petite quantité et mélangés avec d'autres déchets.

©Source SIDOMSA



Vous pouvez vous procurer des composteurs en bois, en Douglas Ardéchois et fabriqués localement par l'ESAT de Lalevade d'Ardèche. Ces composteurs sont vendus 35 € pour les particuliers et participent pleinement à cette économie circulaire. Pour réserver votre composteur, contacter le SIDOMSA : <https://www.composteursidomsa.net>

Le déploiement de la fibre s'accélère sur le territoire

Piloté par le Syndicat mixte ADN, pour le compte des Départements de l'Ardèche et de la Drôme, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et des 27 intercommunalités du territoire, avec le soutien de l'État et de l'Europe, le déploiement de la fibre optique se poursuit sur la Communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans.

Sur notre territoire, la fibre est disponible depuis mars sur les communes de Fabras, Jaujac et Saint-Cirgues de Prades.

Les foyers concernés peuvent tester leur adresse sur l'outil « **A quand la fibre chez moi ?** » sur le site Internet d'Ardèche Drôme Numérique, pour savoir s'ils sont éligibles et souscrire auquel cas une offre fibre auprès d'un des 10 opérateurs fournisseurs d'accès à Internet présents sur le réseau public ADN.

En 2023, la fibre arrivera sur les communes de La Souche, Pereyres, Montpezat-sous-Bauzon, Saint-Pierre-de-Colombier, Chirols et une première partie de Burzet.

Parallèlement, le déploiement a été engagé par le Syndicat mixte ADN et le groupement d'entreprises Axione / Bouygues Energies et Services sur les

communes de Barnas, Thueyts pour lesquelles l'ouverture commerciale des services est fixée prévisionnellement à fin 2024 et plus récemment sur la commune de Mayres et le reste de Burzet, où la fibre est attendue pour 2025.

Sur ces communes, les études de déploiement sont en cours. Il s'agit de l'étape la plus longue et la plus complexe du déploiement, qui permet de relever sur le terrain les adresses de chaque logement à raccorder, repérer et vérifier l'état des réseaux aériens et souterrains existants, principaux supports du déploiement et définir le tracé du futur réseau fibre. Une fois les études terminées, les travaux pourront démarrer.

Le déploiement de la fibre est essentiel pour l'avenir de notre territoire.

L'investissement est donc tout aussi important. Sur le territoire de la Communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans, ADN doit construire 8700 lignes de fibres optiques pour un budget global de plus de 13 millions d'euros.

La Communauté de communes participe au financement à hauteur de 300€ par lignes (20% du budget) soit pour plus de 2,6 millions d'euros.



Plus d'informations sur :

- la Foire aux Questions d'ADN : www.ardechedromenumerique.fr/faq
- la hotline d'ADTIM FTTH, exploitant du réseau public, au 04 82 48 00 18 du lundi au vendredi de 8h à 20h (prix d'un appel local)

La communauté de communes soutient ses commerces de proximité

Les entreprises de commerce, de l'artisanat, de services avec point de vente peuvent bénéficier d'aides économiques.

Pour des travaux de **10 000.00 € HT** minimum et **50 000.00 € HT** maximum, la communauté de communes peut apporter 10% en complément de l'aide de la région Auvergne-Rhône-Alpes de 20%.

Depuis 2019, 16 dossiers ont été aidés par la communauté de communes pour un montant total de 60 656.50 € en complément de l'aide de la région pour 122 417.00 € Les travaux réalisés s'élèvent à

709 318.84 € HT, soutenant ainsi l'activité locale.

N'hésitez à solliciter les chambres consulaires et la communauté de communes avant tout commencement de travaux.

Chambre de commerce et d'industrie
04 75 88 07 07

Chambre de métiers et de l'artisanat
04 75 07 54 64

Communauté de communes
04 75 89 01 48



Les commerçants, artisans, professionnels de la santé et indépendants de notre territoire peuvent apparaître **gratuitement** sur le site web de la communauté de communes www.asv-cdc.fr
Pour cela contactez-nous par courriel cdc@asv-cdc.fr

Des réseaux dédiés pour accompagner votre projet entrepreneurial

Vous pouvez aussi contacter l'association **Initiative Seuil de Provence Ardèche Méridionale**, à laquelle la communauté de communes adhère. Cette association a pour objet de favoriser la création, reprise et le développement d'entreprises et donc la création et/ou le maintien d'emplois. ISDPAM propose un panel de services et d'actions dont notamment l'accueil et l'accompagnement des porteurs de projets (conseil aux entreprises, rdv gratuit avec comptable, assureur, juriste (permanence), prêt d'honneur à taux 0 % (servant d'apport pour un prêt bancaire) pour les créations, reprises ou le développement des entreprises, artisans, commerçants et agriculteurs si moins de 5 ans d'activité), sur la méthode pour créer son entreprise, la constitution d'un dossier de demande de financement, l'octroi de prêt d'honneur à 0% : prêt personnel à taux 0% voué à lever les financements bancaires complémentaires nécessaires à la réalisation des projets, mobilisation d'autres outils financiers pour assurer l'assise financière du projet, et d'autres accompagnements.

Vous pouvez consulter leur site internet :
<http://www.initiative-sdpam.com/>



Des permanences sont organisées dans les locaux de la pépinière d'entreprises «**L'Espélidou**» à Lachapelle sous Aubenas, vous pouvez contacter :

M. Régis GAUTIER au **04 90 30 97 15**
ou par courriel : r.gautier@initiative-sdpam.com

Initiée par les élus locaux de l'Ardèche méridionale, la pépinière d'entreprises L'ESPELIDOU est un outil de développement économique local. Elle offre un soutien au porteur de projet et au créateur d'entreprise jusqu'au développement de l'entreprise et son insertion dans le tissu économique.

Les porteurs de projet, nouveaux chefs d'entreprises bénéficient d'un environnement qui leur permet d'évoluer dans un cadre professionnel entouré d'interlocuteurs disponibles.

Le cadre de travail offert par L'ESPELIDOU permet de marquer la séparation de la sphère privée et professionnelle, de rompre l'isolement du nouveau chef d'entreprise en bénéficiant d'un accompagnement efficace, dans un lieu où il côtoie d'autres porteurs de projets, chefs d'entreprises animés d'une même dynamique de création d'activité.



Connaissez-vous POLLEN SCOP ET NATURA SCOP ?

Dernièrement la communauté de communes a reçu les responsables de POLLEN SCOP et NATURA SCOP, deux coopératives d'activités et d'entrepreneurs basées à Aubenas, pour présentation de leurs activités qui rassemblent environ 150 professionnels de métiers très divers.

Chez Pollen Scop et Natura Scop, l'entrepreneur conserve son indépendance dans ses choix professionnels, se libère de la gestion administrative pour se consacrer à son métier, perçoit un salaire généré par son activité et bénéficie des mêmes droits sociaux que le salarié classique.

L'entrepreneur est accompagné dans le développement

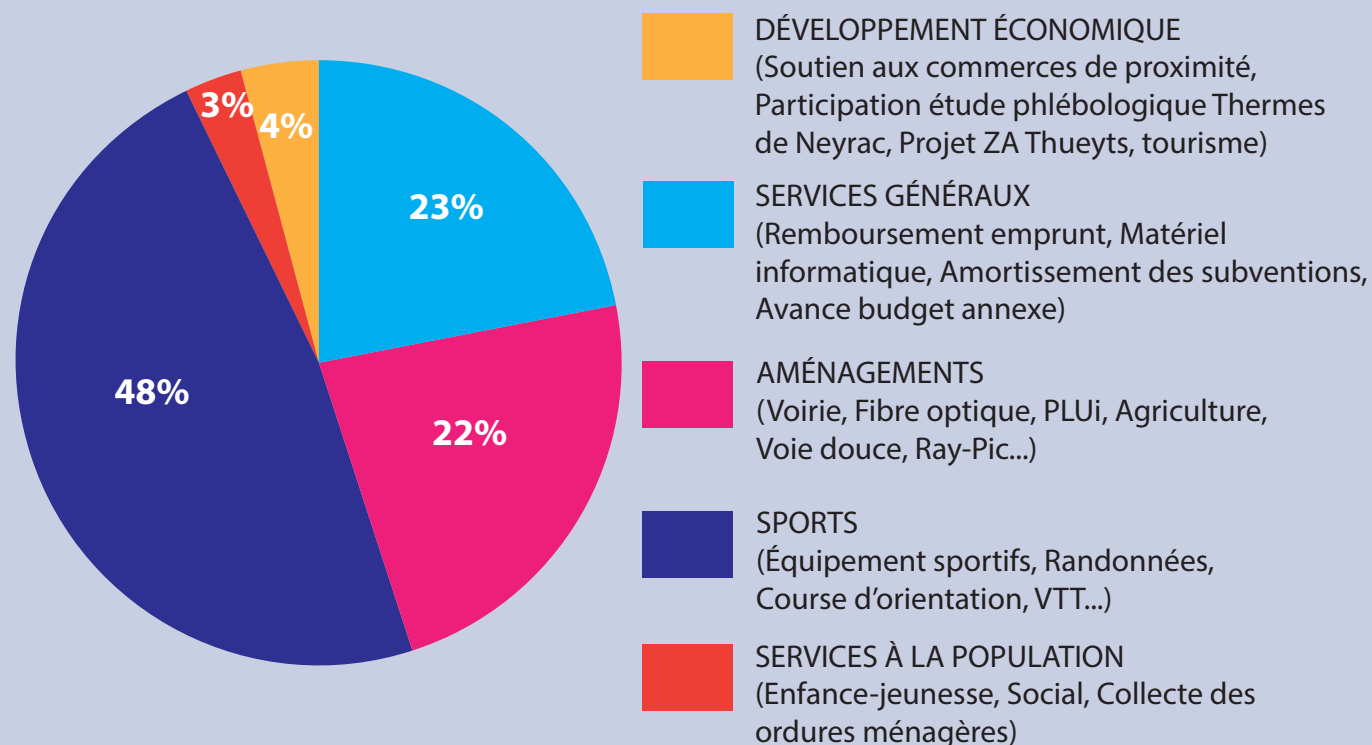
de son activité et s'inscrit dans un collectif et un réseau de coopération professionnelle, avec à terme un engagement en tant qu'associé et Co-décisionnaire de sa coopérative.

Renseignements :
POLLEN : Tél. : 04 75 94 82 72
www.pollen.coop – contact@pollen.coop

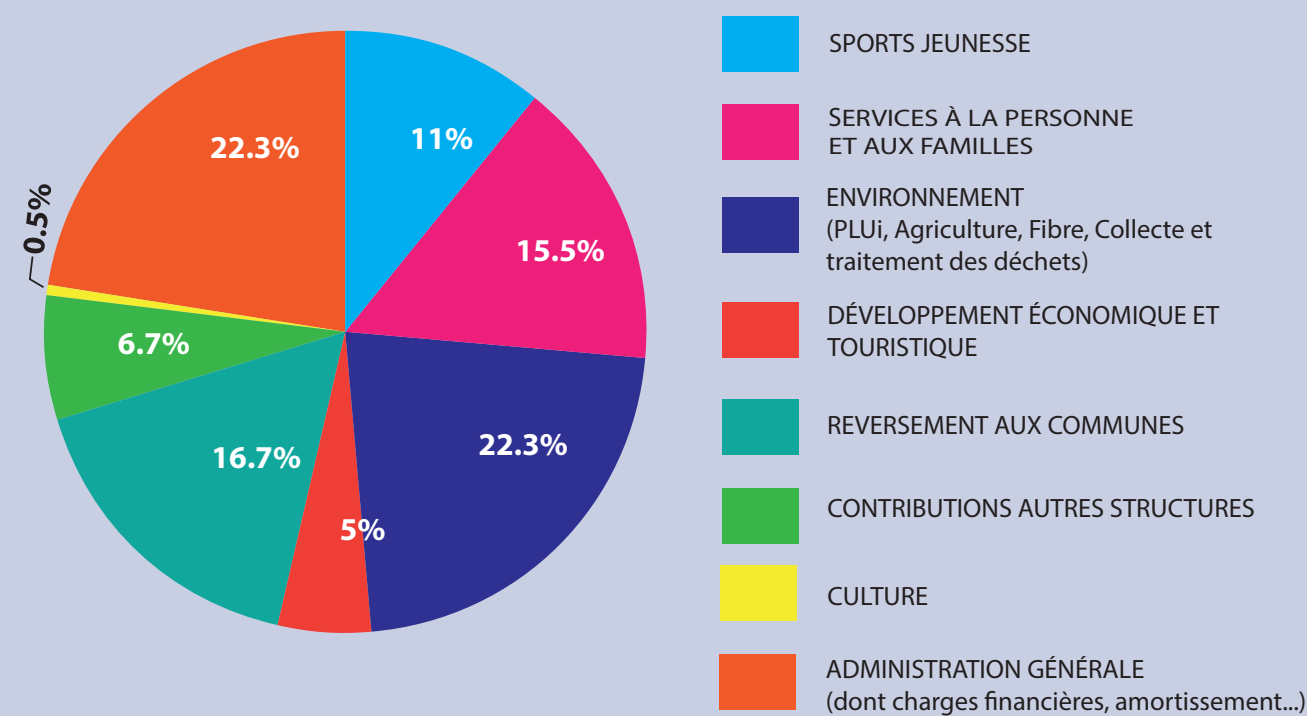
NATURA SCOP : Tél. : 04 75 37 15 81
www.natura-scop.org – natura@natura-scop.org



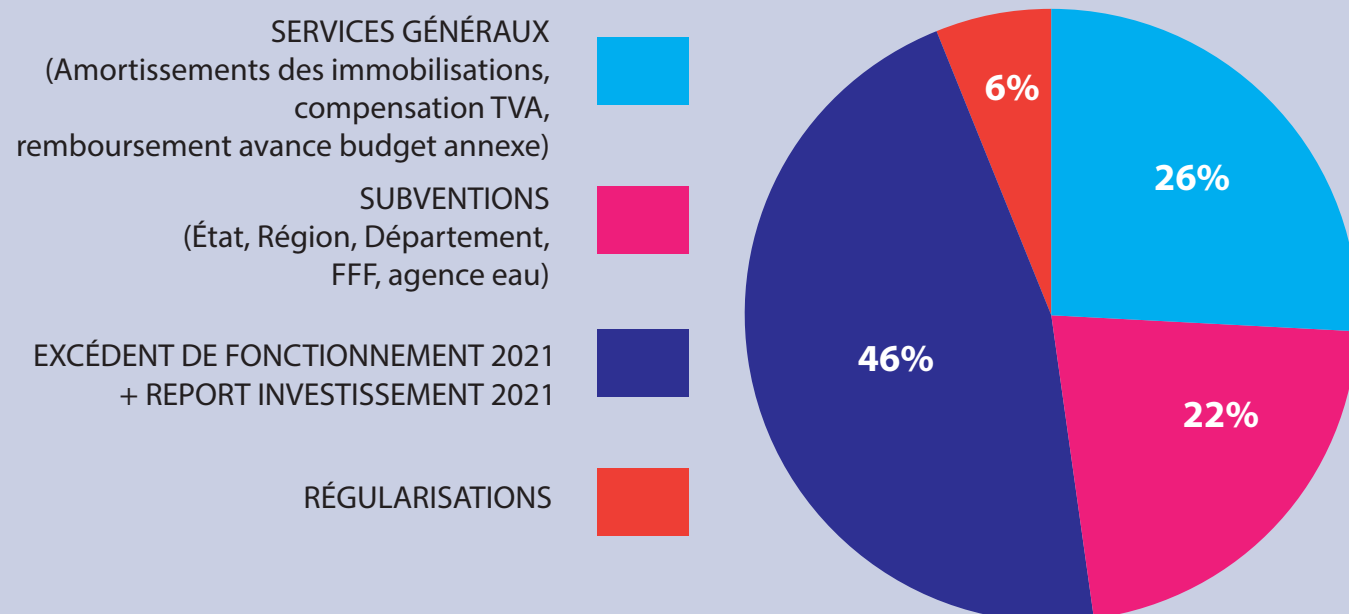
Dépenses d'investissement 2 403 069 €



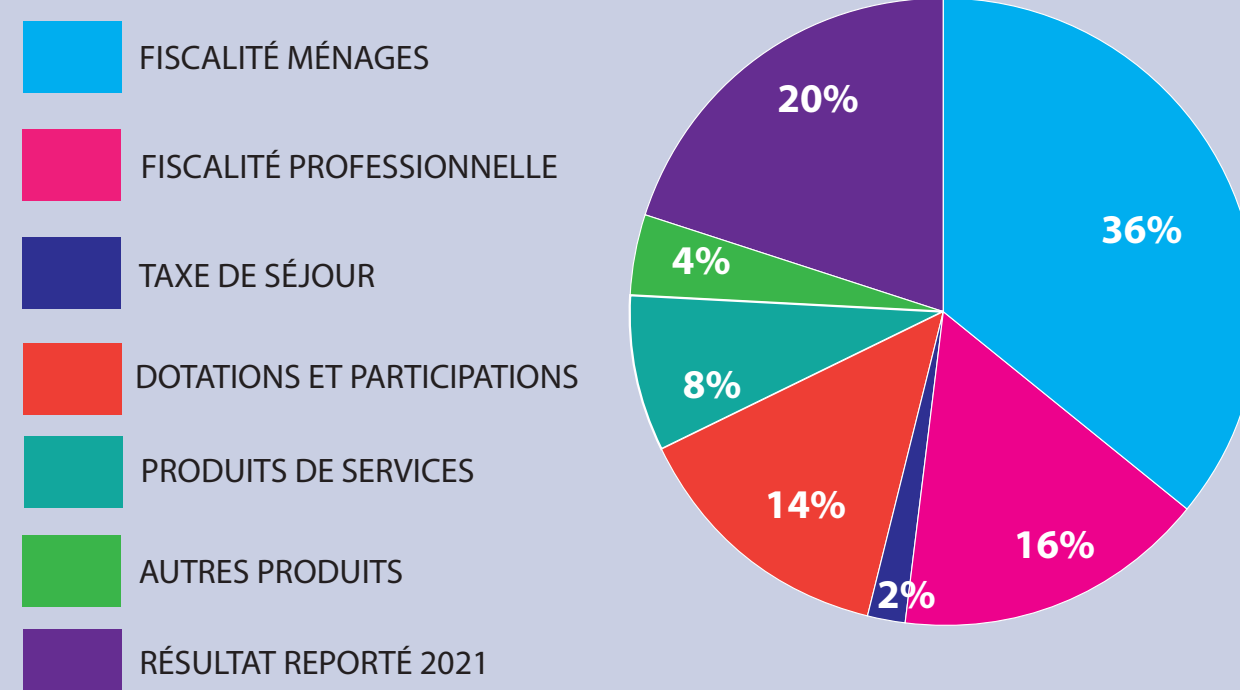
Dépenses de fonctionnement 5 691 825 €



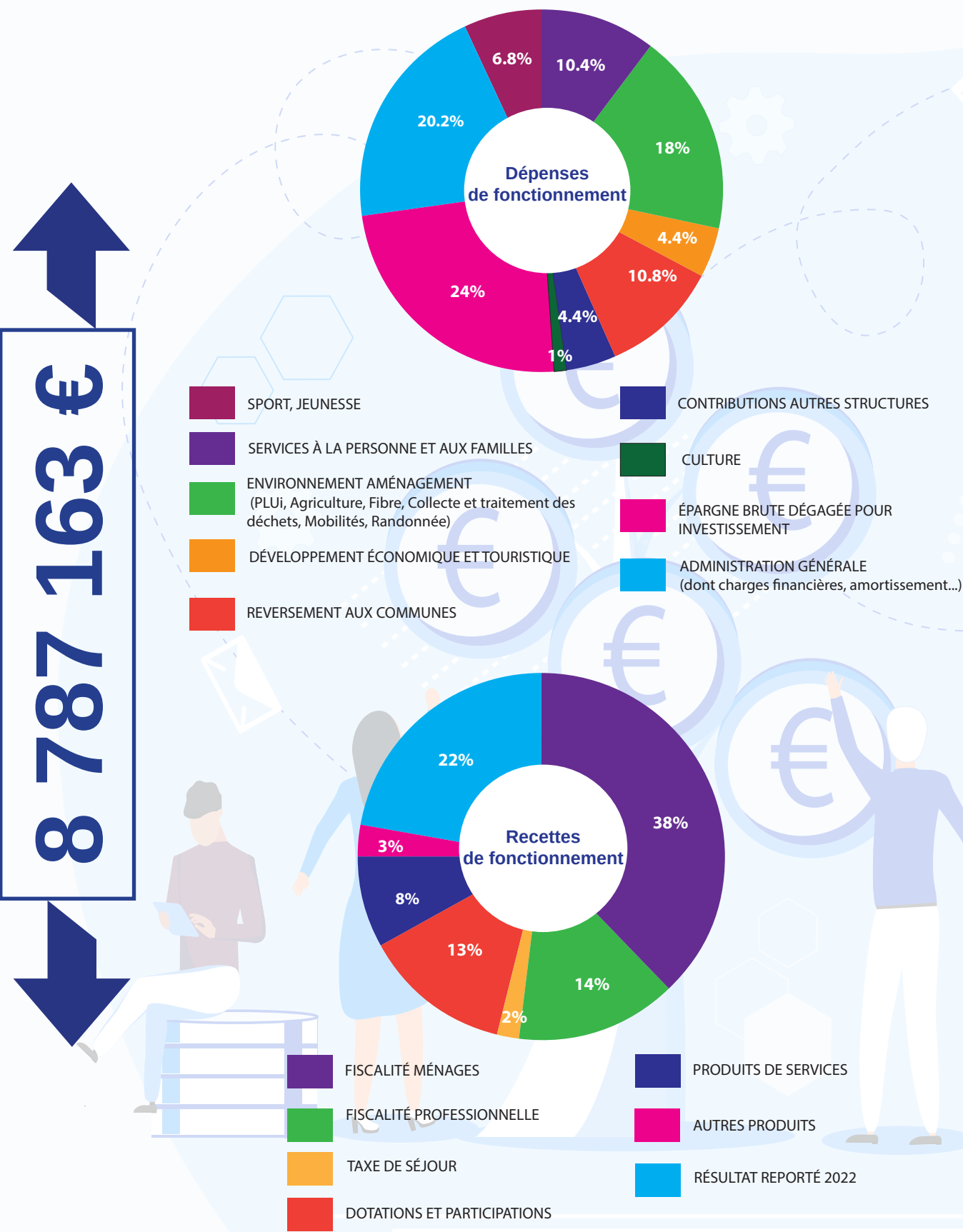
Recettes d'investissement 2 201 288 €



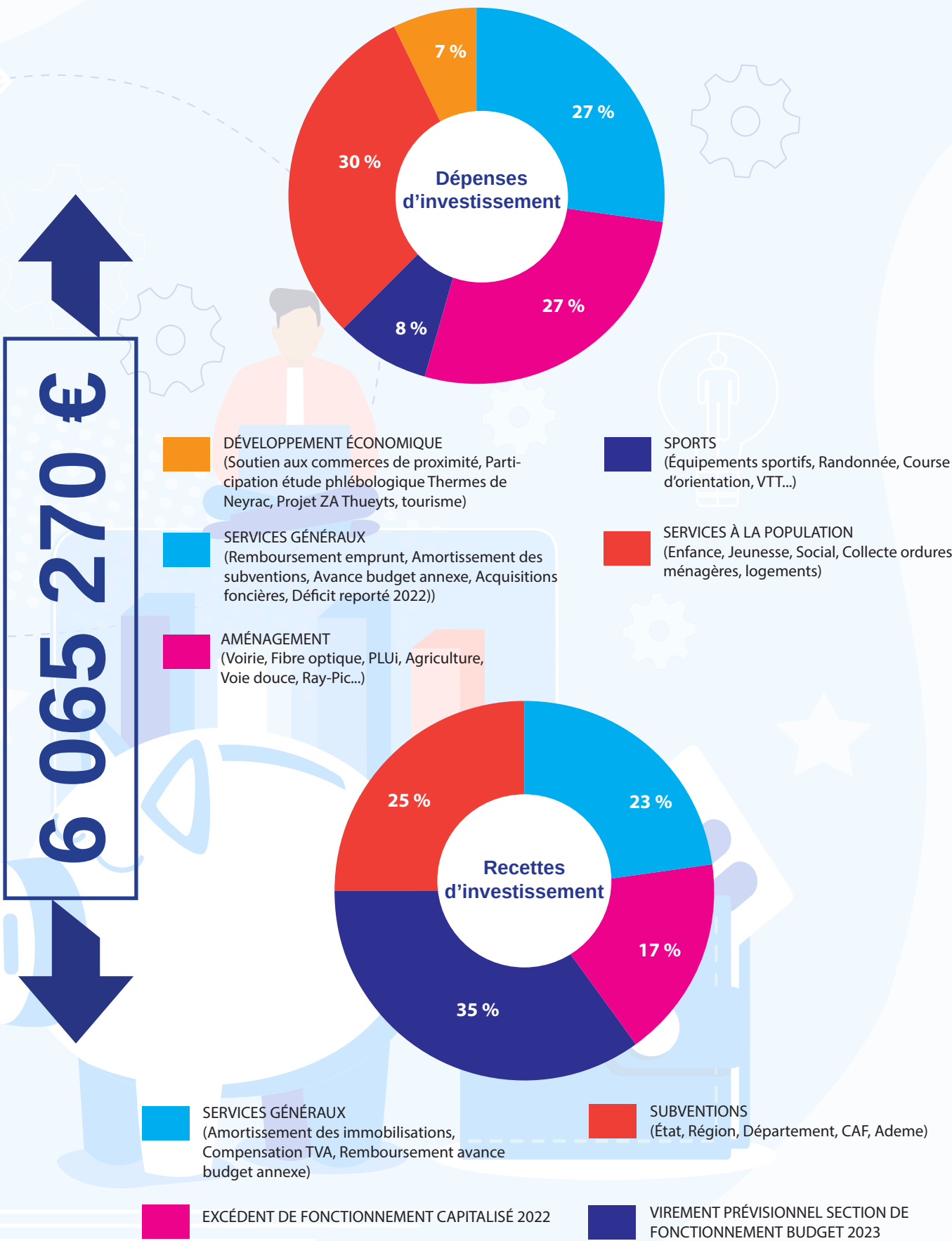
Recettes de fonctionnement 8 663 922 €



Section fonctionnement



Section investissement



MOBILITÉS

ÇA ROULE EN ARDÈCHE DES SOURCES ET VOLCANS !

La communauté de communes
Ardèche des Sources et Volcans
s'investit dans le programme CEE
AVELO2, lancé par le Ministère de la
Transition écologique et de la cohésion
des territoires et l'ADEME.



Pour sensibiliser à la pratique du vélo
sur notre territoire, des animations de
découverte de vélos à assistance électrique
ont eu lieu lors de la Nuit du Sport le samedi
25 mars 2023 à Pont-de-Labeaume, à Jaujac
et à Thueyts.

Via Ardèche, de nouveaux équipements

Un totem services a été
installé à l'arrivée de la
voie douce ; il vise à signaler
aux visiteurs les principaux
commerces, services et
centres d'intérêt situés à
proximité. En face, un banc
fabriqué par les travailleurs
de l'ESAT de Lalevade
permet de se reposer tout
en admirant la vue sur la
vallée.



Des panneaux pédagogiques
ont également été installés
aux différents croisements
de l'itinéraire cyclable en zone de rencontre (entre la
voie verte et le parc de la Clape) afin de sensibiliser les
usagers sur cette nouvelle signalétique, peu commune
sur notre territoire.

Le saviez-vous ?



La zone de rencontre cherche
à faire cohabiter de manière
apaisée dans un même
espace les piétons et les
véhicules.

L'essentiel à retenir : la vitesse
y est limitée à 20 km/h,
les piétons peuvent circuler
sur la chaussée et ont la
priorité sur les véhicules.

Soutenu
par



Véhicules partagés à l'étude

Qu'est-ce que la mobilité partagée ?

Il s'agit de l'utilisation en commun de moyens
de transport classiquement individuels (voiture,
scooter, vélo...) comme par exemple l'autopartage,
le covoiturage, l'autostop, le vélopartage.

Pour mener le projet « Véhicules partagés en
milieu rural – VéPart 07 », l'ALEC accompagne
7 territoires jusqu'en novembre 2025.

Ardèche des Sources et Volcans s'est portée
volontaire afin de définir une offre de mobilité
partagée adaptée localement, de produire des outils de communication, de réaliser des actions de
mobilisation et de sensibilisation.

Ce projet s'adresse aux collectivités, mais également aux entreprises, aux collectifs citoyens/associations
et aux structures de l'insertion socio-professionnelle.

Un groupe de travail composé d'élus est amené à se réunir à différentes étapes du projet. Celui-ci pourra
être ponctuellement élargi à d'autres acteurs du territoire.



Vous voulez contribuer à ce projet ?

Une analyse des besoins des usagers est réalisée. Pour
cela, nous vous proposons de répondre au questionnaire
« Véhicules partagés ».

Il s'adresse à toute personne amenée à se déplacer sur le
territoire et est accessible sur le site internet.

Les personnes souhaitant répondre au questionnaire
mais ne disposant pas d'internet peuvent y répondre par
téléphone ou prendre rendez-vous auprès de la
communauté de communes
(demander Marianne).

Scannez-moi !



SAMEDI 09 SEPTEMBRE DE 10h À 17h

GYMNASÉ INTERCOMMUNAL
MONTPEZAT-SOUS-BAUZON



PLUS DE 60 ASSOCIATIONS ET SERVICES
RESTAURATION SUR PLACE
AU PROFIT DE COUP DE POUCE
DÉMONSTRATIONS / INITIATIONS
SPECTACLES

Organisé par la communauté de communes
www.asv-cdc.fr | 04 75 89 01 48
cdc@ardechedessourcesetvolcans.com

ASV Prêche des
Sources et
Volcans
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES